

L'expulsion de Jean-Claude, 40 ans, Ivoirien, soulève des interrogations



L'expulsion de Jean-Claude, 40 ans, Ivoirien, soulève des interrogations

Alors que les cloches et le bourdon de la cathédrale d'Auch sonnaient à la volée leur départ pour Rome, ce jeudi 6 avril à 18 heures, au même moment une soixantaine de personnes manifestaient devant les grilles de la préfecture pour soutenir Jean-Claude, 40 ans, Ivoirien, qui vivait dans le Gers depuis 4 ans. Il a été expulsé le mardi 4 avril au matin après un passage au centre de rétention administrative, CRA, de Cornebarrieu et mis dans un avion vers la Côte d'Ivoire, via Paris, « mains attachées et bâillonné », selon l'association « Coordination des Collectifs Migrants du Gers », CCM32.

Une expulsion rondement menée en moins de 48 heures

« Parce qu'il était sans-papiers, Jean-Claude s'est rendu ce lundi matin au commissariat d'Auch pour respecter, ainsi qu'il le faisait depuis plusieurs semaines, les prescriptions de son assignation à résidence. C'est là qu'il a été arrêté. Si Jean-Claude avait pu comparaître devant un juge des libertés, ce que la loi prévoit au bout de 48 heures de rétention dans un CRA, il y a tout lieu de penser qu'il aurait été libéré.

Car l'arrestation d'une personne venue signer dans le cadre de son assignation à résidence est réputée déloyale. Mais il a été placé dans un avion avant que ce contrôle par le juge puisse s'exercer », détaillent Fabienne Vayrette et Agnès Méric de la CCM32.

Jean-Claude qui travaillait depuis 4 ans chez un éleveur gersois et qui devait se marier avec sa compagne française, Mariam, venait juste de recevoir l'extrait de naissance lui permettant de compléter les formalités. Cette dernière a été reçue à la préfecture qui laisse entendre que le retour sur le territoire sera possible si elle présente un contrat de mariage et un contrat de travail. L'espoir demeure...



20230406_180847.jpg



20230406_181434.jpg